



ÉCOLOGIE URBAINE : **NANTERRE** **MAINTIEN LE CAP**

À partir du 19 mai, la neuvième édition d'Écozone - le festival nanterrien de l'écologie au quotidien - ouvrira ses portes. Engagée dans la lutte contre le dérèglement climatique depuis plus de onze ans, Nanterre s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et sa consommation énergétique. Exigence, exemplarité et innovation, tels sont les moyens d'y parvenir. Une politique volontariste faisant figure de référence auprès des villes de France qui veulent agir pour demain.



Mathias Glikmans

3 QUESTIONS À...



Jean-Paul Ciret,
adjoint au maire
délégué à l'environnement,
à l'écologie urbaine
et au patrimoine communal.

Peut-on dire que Nanterre est une ville exemplaire en matière d'écologie urbaine ?

Jean-Paul Ciret : Depuis longtemps, notre municipalité a conscience des enjeux liés au changement climatique, à la pollution de l'air, à la santé, à la qualité de vie, et à quel point ils sont déterminants pour l'avenir. Pour répondre à ces enjeux, nous ne nous contentons pas d'énoncer de grands principes. Depuis de nombreuses années, nous nous donnons les moyens d'être exemplaire à travers nos politiques d'aménagement, de gestion du patrimoine communal, de transport et d'éducation.

Pourquoi, en tant que collectivité territoriale, s'inscrire dans une telle démarche ?

J-P.C. : L'avenir de notre planète se joue dans les villes qui concentrent l'essentiel des activités polluantes et de la consommation d'énergie. D'où la notion d'écologie urbaine qui vise à changer nos façons de construire nos villes comme nos façons de nous y déplacer et de consommer. Désormais, nous savons tous que nous consommons plus que ce que la planète peut offrir. À tel point que l'humanité s'en trouve menacée, beaucoup plus que la planète ! Il est donc impératif de modifier nos comportements, le plus rapidement et le plus profondément possible. Cela ne relève pas uniquement des communes, bien sûr, mais elles peuvent intervenir significativement en fixant des exigences sur leur politique d'habitat ou sur la rénovation de leur patrimoine. Par exemple, en facilitant l'usage des transports en commun, en encourageant les modes de déplacement doux, ou encore en développant la nature en ville. Nanterre s'est engagée dans cette voie il y a longtemps déjà et, aujourd'hui, elle est souvent citée en référence, y compris par ses proches voisins.

En 2007, la ville s'est dotée d'un plan climat énergie territorial, devenu plan climat air énergie territorial en 2015. Pour quelles raisons ?

J-P.C. : Un plan climat territorial permet de fixer des objectifs en matière de réduction de la pollution de l'air, qui provient essentiellement des modes de chauffage, de déplacement et de production industrielle. Aujourd'hui, ces plans doivent se construire au niveau des territoires et de la métropole. Avec les autres villes de Paris Ouest La Défense (Pold), nous sommes donc en train de construire un nouveau plan qui ira, sur certains aspects, sans doute moins loin que le nôtre. Il aura toutefois le mérite de fédérer les efforts. Nous ne pouvons pas lutter seuls contre la pollution et le dérèglement climatique. Il faut des politiques coordonnées. Quatre axes prioritaires ont été définis : agir, faciliter, aménager et promouvoir. Ils portent sur le logement, le transport, la gestion de l'eau, la place de la nature en milieu urbain et sont accompagnés d'actions concrètes. Quelques exemples : l'aide à la rénovation de l'habitat privé ; la construction d'équipements à énergie positive ; les contrats de performance énergétique ; la charte des constructions neuves dans laquelle les bailleurs et les promoteurs s'engagent à construire des bâtiments écologiquement exemplaires. Des défis importants restent à relever sur la rénovation des bâtiments communaux les plus anciens. C'est ce que nous avons commencé à faire avec le palais des sports Maurice-Thorez et ses courts de tennis, l'école des Pâquerettes et celle de Jules-Ferry.

● PROPOS RECUEILLIS
PAR CHRISTELLE GARANCHER



EN CHIFFRES

0
pesticide utilisé pour le désherbage des espaces verts communaux, des trottoirs et des terrains de sport depuis 2016.

8 %
de baisse de consommation de chaleur dans les bâtiments communaux entre 2007 et 2015.

9
bâtiments municipaux équipés de panneaux photovoltaïques sur leurs toits.

60
kilomètres de pistes cyclables à Nanterre.

86
potagers aménagés par les services municipaux dans toutes les écoles, les centres de loisirs et la quasi-totalité des crèches.

113
hectares d'espaces verts communaux ouverts au public.

NANTERRE ÉCOLOGIQUEMENT EXEMPLAIRE

Située dans un milieu très urbanisé, là où les activités polluantes et la consommation d'énergie se concentrent, Nanterre s'est inscrite depuis de nombreuses années dans une logique de développement durable. Les raisons : agir contre le dérèglement climatique, faire cohabiter infrastructures et nature, et améliorer la qualité de vie des habitants. Convaincue que l'avenir de la planète se joue aussi au niveau des villes, avec les citoyens, elle s'est dotée d'un plan climat énergie territorial (PCET) dès 2007. Pionnière en la matière, elle fait aujourd'hui figure de modèle auprès de ses pairs, qu'ils s'agissent des communes du territoire Paris Ouest La Défense (Pold), de la métropole du Grand Paris ou de France. Ce PCET, document cadre de la politique environnementale, a été renouvelé en 2015 pour une durée de cinq ans. Depuis onze ans donc, Nanterre s'efforce d'être exemplaire. En modifiant ses propres comportements d'abord, en incitant ses partenaires comme les bailleurs ou promoteurs immobiliers

à réviser les leurs ensuite, et en sensibilisant les habitants aux bonnes pratiques. Cela se traduit dans les faits par la construction d'écoquartiers (Hoche, Sainte-Geneviève et Cœur université) et de bâtiments publics à haute performance énergétique – à l'image du groupe scolaire Abdelmalek-Sayad – par l'écovision des équipements municipaux et par le soutien à la rénovation du patrimoine privé. La ville n'hésite pas non plus à soutenir la diversification de l'offre de transports en commun et à agir en faveur des modes de déplacements propres et doux. Côté jardin, l'entretien des espaces verts communaux se fait sans pesticide, les jardins partagés sont soutenus et la préservation des espèces est prioritaire. Enfin, écoles et centres de loisirs se mobilisent au quotidien via des ateliers de jardinage, de sensibilisation au zéro déchet ou à la gestion de l'eau... Nous vous invitons à découvrir cette démarche volontariste et innovante dans les pages de ce dossier.

● PAR CHRISTELLE GRANCHER

L'ÉCOCONSTRUCTION POUR UNE VILLE DURABLE

LA VILLE MÈNE DEPUIS PLUS DE DIX ANS UNE POLITIQUE VOLONTARISTE ET EXEMPLAIRE EN FAVEUR DE L'ÉCOCONSTRUCTION. PANORAMA NON EXHAUSTIF DE QUELQUES RÉALISATIONS. ● PAR SOPHIE BOCARD

En adoptant un plan climat énergie territorial en 2007 et un plan climat air énergie territorial en 2015, Nanterre s'est engagée à maîtriser ses consommations d'énergie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La ville exige aussi des constructeurs un haut niveau de performance énergétique pour toute construction neuve, soit par des mesures incitatives (chartes qualité et cahiers de préconisations), soit en imposant, via les aménageurs que sont la Semna et Paris-La Défense (ex Epadesa), l'obtention de label et de certification dans les zones relevant de l'aménagement public. Bien des réalisations illustrent ces engagements.

Deux écoquartiers sont sortis de terre en moins de dix ans. Tous deux présentent des installations remarquables. À Sainte-Geneviève, le chauffage est issu de la valorisation des calories contenues dans les eaux usées. Cette expérimentation à l'échelle d'un quartier est une première en France. À l'écoquartier Hoche, entièrement BBC (bâtiment basse consommation), 80 % du chauffage est produit au bois grâce à une chaufferie bi-énergie. Autre projet de référence, Cœur de quartier. Le secteur en cours de construction entre les Provinces-Françaises et l'université sera alimenté à 40 % en énergie renouvelable pour les consommations en chauffage, ventilation, éclairage et eau chaude.

Le panorama serait incomplet sans l'évocation de la construction d'écoles écoresponsables : la plus récente, l'école Abdelmalek-Sayad, ouverte en 2013, est le premier bâtiment communal à énergie positive. Il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme, à l'instar des constructions neuves réalisées en 2017 dans les centres de loisirs Romain-Rolland et Joliot-Curie.

DES RÉNOVATIONS EXEMPLAIRES

La ville œuvre également dans le domaine de la rénovation de son patrimoine. On retrouve là aussi une intervention exemplaire dans le domaine scolaire, notamment à l'école des Pâquerettes, actuellement en cours d'exten-

L'école Abdelmalek-Sayad est le premier bâtiment communal à énergie positive.



Claire Magel

sion et de rénovation au Petit-Nanterre. Le bâti neuf sera à énergie positive et les bâtiments existants seront rénovés au niveau BBC-rénovation. Le groupe scolaire est en outre équipé de panneaux photovoltaïques, comme les écoles Jules-Ferry et Paul-Langevin.

S'agissant des équipements sportifs, la ville a réalisé en 2016 d'importants travaux de rénovation thermique au palais des sports Maurice-Thorez et au gymnase Paul-Vaillant-Couturier. Les panneaux photovoltaïques, installés sur la couverture des tennis du palais des sports, produiront l'électricité qui alimentera la pompe à chaleur, laquelle chauffera le bâtiment et l'eau de la piscine. Cette réalisation s'inscrit dans la continuité des efforts consentis pour diminuer l'impact environnemental et améliorer le confort des usagers.

Plus d'informations sur les réalisations du plan climat air énergie territorial : WWW.NANTERRE.FR

Aider les propriétaires

Dans le cadre du dispositif Nanterre Habitat Plus, la ville accompagne les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique. Sur les dix copropriétés en lice, huit projets visent le niveau BBC. S'agissant des logements individuels, onze projets ont été accompagnés en 2017 avec un taux de financement de 44 % et un gain énergétique de 36 % en moyenne.

Qui contacter ?

Soliha : 01 55 17 19 68 ou contact@nanterrehabitatplus.org



Un vaste réseau de pistes cyclables encourage la pratique du vélo à Nanterre.

Claire Magel

LA MOBILITÉ ACTIVE : PENSEZ-Y !

POUR LIMITER L'IMPACT DES TRANSPORTS SUR L'ENVIRONNEMENT, LA VILLE INCITE LES USAGERS À CHANGER LEURS MODES DE DÉPLACEMENTS.

En ville, la voiture n'est pas toujours indispensable. À Nanterre, la politique municipale vise à encourager les modes de déplacements qui produisent peu (ou pas) de CO₂, favorisent l'activité physique et contribuent à apaiser la circulation en ville. La marche, d'abord. Jalonnement des parcours, aménagement des trottoirs et des carrefours pour les personnes à mobilité réduite contribuent à faciliter les déplacements piétons. La pratique du vélo est aussi encouragée grâce à l'aménagement d'un réseau cyclable de 60 km et à la création de plus de 800 places de stationnement. D'ici à l'été, les huit stations Vélib'2 prévues à Nanterre seront installées. Les gares, elles-mêmes, deviennent peu à peu des plateformes de mobilité durable, à l'interface des modes de transports collectifs et individuels, classiques ou alternatifs, comme le partage

de voitures électriques (33 stations Autolib' sont en service à Nanterre). Sur le parvis de la gare Nanterre-Université, le passage du tram T1 a été anticipé et une consigne Véligo de 100 places a été mise en service en 2016. L'équipement des gares de Nanterre-Ville et Nanterre-Préfecture est en cours de réflexion. Une chose est sûre : les futures gares de La Boule et des Groues (Ligne 15 du métro Grand Paris Express et RER E) n'échapperont pas aux nouvelles normes ! ● S.B.

Le saviez-vous ?

Nanterre est desservie par la ligne A du RER (3 gares), la ligne L du Transilien et 19 lignes de bus interurbaines, urbaines et nocturnes. En décembre 2017, la ville a obtenu l'arrêt systématique du RER en gare de Nanterre-Ville.

QUAND LA NATURE REPREND SES DROITS

PRENDRE SOIN DE CHAQUE BOUT DE NATURE : UNE IDÉE PARTAGÉE PAR UN NOMBRE CROISSANT D'HABITANTS ET DE PROFESSIONNELS. POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS. ● PAR ISABELLE FRUCHARD

« **C'**est un vrai paradis ici, on se croirait à la campagne ! » Sous le généreux soleil d'avril, bordé de tulipes, lilas et cerisiers en fleurs, le jardin partagé de l'association Vivre mieux au Petit-Nanterre, dans le parc du Chemin-de-l'Île, est resplendissant. Accessoires en main, les cinq jardiniers amateurs entreprennent le semis de tomates, potirons et haricots verts. « Nous n'utilisons aucun pesticide. En guise d'engrais, nous fabriquons du purin d'orties et nous traitons les pucerons avec du savon noir », explique Pierre Vignau, responsable des ateliers jardinage. Avec 17 jardins partagés, une trentaine de parcelles louées à des particuliers et 86 jardins pédagogiques dans les écoles, centres de loisirs et crèches, la ville regorge de petits coins de nature très appréciés des citadins. De nombreux habitants de tous âges découvrent le plaisir de jardiner et se familiarisent avec les techniques naturelles de désherbage. Des expériences comme les parcelles « Incroyables comestibles », sortes de potagers en libre-service, se mettent en place, à côté du jardin Gorki et dans le parc des Anciennes-Mairies. Favoriser le développement de la nature dans un environnement urbain est un enjeu essentiel depuis plus de dix ans à Nanterre. Pour améliorer la biodiversité et préserver la santé des professionnels et habitants, les techniques d'entretien ont considérablement évolué. Début avril, le parc des Chenevreaux a obtenu le renouvellement de son label Écojardin décroché en 2013, et en 2019, le cimetière paysager du Mont-Valérien pourrait se voir décerner cette reconnaissance exigeante, signe d'une gestion écologique exemplaire.



Le jardin partagé de l'association Vivre mieux au Petit-Nanterre, dans le parc du Chemin-de-l'Île.

ÉcoZone : un festival et une inauguration

Le festival de l'écologie au quotidien, Écozone, revient du 19 au 25 mai. Une série d'initiatives autour de toutes les culture(s) – agricole, artistique, patrimoniale... – y sera programmée. Les festivités s'ouvriront cette année avec un temps fort au parc des Anciennes-Mairies, le samedi 19 mai, de 14h à 19h. Cette neuvième édition sera l'occasion d'inaugurer les panneaux photovoltaïques aménagés sur le toit des terrains de tennis couverts du palais des sports Maurice-Thorez. Cette installation finalise les travaux de rénovation thermique engagés au palais des sports et au gymnase Paul-Vaillant-Couturier.

Le mercredi 23 mai, à 17h. Palais des sports Maurice-Thorez, 136, avenue Joliot-Curie.



Tout le programme sur : WWW.NANTERRE.FR
 > CADRE DE VIE > ENVIRONNEMENT
 > LE FESTIVAL ÉCOZONE



Plan de désherbage Zéro phyto

Utilisation de la binette manuelle et de l'écobrush pour enlever les herbes indésirables, paillage au pied des massifs et arbustes, limitation de l'arrosage... le travail des cantonniers, jardiniers et agents d'entretien des terrains de sport s'est complètement transformé depuis 2012 et l'abandon des pesticides. Progressivement, le plan de désherbage Zéro phyto s'est étendu à tous les types d'espaces verts.



Un rucher à la fac

Depuis début avril, le rucher municipal a déménagé sur le campus de l'université Paris-Nanterre. En contrepartie, l'association étudiante Labees s'engage à animer des ateliers de sensibilisation à la biodiversité et à la préservation de l'environnement à destination des écoliers.



Graines en stock

Située à la régie de quartier de Nanterre, la grainothèque fonctionne sur le principe du troc. Chacun vient y déposer ses graines en échange de quelques autres. Une initiative accessible à tous : habitants, associations, écoles, centres de loisirs.

UN JARDIN TRÈS ÉDUCATIF AUX BIZIS

AU CONTACT DES PLANTES ET DE LA TERRE, LES ENFANTS DES BIZIS APPRENNENT BEAUCOUP SUR LEUR ENVIRONNEMENT.

Au centre de loisirs des Bizis, l'arrivée du printemps est synonyme de retour au jardin potager et, en ce premier jour de vacances, on sent une certaine excitation dans l'air. Objectif pour les apprentis jardiniers : retourner la terre et préparer les parcelles où pousseront radis, tomates, carottes, fraises et autres délices. Aidés de Tiffany Debosse, l'animatrice, on désherbe avec entrain, on s'exclame quand on déterre une drôle de chenille, on creuse des trous pour y déposer délicatement un plant de basilic ou de marjolaine. La sensibilisation au respect de l'environnement fait partie intégrante de l'identité de ce centre implanté dans la cité Berthelot et qui dispose d'un bel espace de verdure. « Nous participons au réseau Graines d'université avec d'autres acteurs du quartier, et nous nous entraïdons pour lancer des actions, explique Jean-Marc Leconte, le directeur. Nous allons fabriquer une cabane encastrée dans le grand if de la cour avec des planches et des poutres récupérées par la régie de quartier sur un chantier des Terrasses. »



Au centre de loisirs, la sensibilisation au respect de l'environnement fait partie des priorités.

Sujet d'intérêt par excellence, le « tas » ou compost installé au fond du potager : les entomologistes en herbe y observent toutes sortes d'insectes, les jardiniers y prélèvent des pelletées pour enrichir la terre, les cuisiniers n'hésitent pas à y jeter pelures de légumes et de fruits... Et tous de comprendre l'utilité des déchets. ● I.F.